

Sir A. B. ROUTHIER, Juge en retraite

L'éminent auteur du chant national canadien, *O Canada*, naquit à Saint-Placide, P. Q., le 8 mai 1839. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse et à l'Université Laval. Il fut nommé juge de la Cour supérieure en 1873 et juge en chef à Québec, en 1904; juge en retraite depuis 1906. M. Routhier a été décoré par le Pape et le Roi d'Angleterre. C'est un de nos littérateurs renommés et de nos meilleurs orateurs. Le *chant national* date de 1880. Lavallée fit la musique et le juge Routhier composa ensuite les paroles. *O Canada* résume très bien les sentiments patriotiques des Canadiens français. Depuis 1908, les Canadiens anglais chantent parfois l'hymne de Routhier. La meilleure traduction est celle de James Acton, de Toronto.

Département de l'Instruction publique

AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS DE LA PROVINCE.

Québec, mai 1912.

Mesdames et Messieurs,

Attendu qu'un certain nombre d'Institutrices et d'Instituteurs n'ont pas reçu à temps ma circulaire du 15 mars dernier relative à l'enseignement du dessin, je crois devoir prolonger jusqu'au 30 mai la date de réponse à cette circulaire.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUERE,

Surintendant.

Caractères d'une classe bien tenue

1. *La classe.*—a) Ordre et propreté: plancher, bureaux, tables;
- b) bon goût de l'ornementation; il développe le sens esthétique;
- c) éclairage, chauffage, ventilation; y attacher une grande importance;
- d) matériel d'enseignement: tableau noir, cartes, objets d'intuition, etc.
2. *Le maître.*—a) Connaissance et application des méthodes reconnues aujourd'hui les meilleures;
- b) préparation sérieuse des leçons; pas de préparation, classe nulle;
- c) règlement bien ordonné, horaire bien déterminé;
- d) art d'intéresser, art d'exposer, art de questionner;
- e) habilité à découvrir le caractère, les qualités intellectuelles des élèves;
- f) esprit bien discipliné, bien juste, plein d'initiative et de ressources pour entretenir l'éducation, soutenir l'intérêt;
- g) amour des élèves, possession de soi-même, bon caractère, constance dans les moyens employés;
- h) vie vertueuse et exemplaire;
3. *Les élèves.*—a) Attention, intérêt, enthousiasme;
- b) efforts soutenus pour mettre en pratique la direction morale et intellectuelle du maître;
- c) estime du maître: faire tous ses efforts pour l'obtenir;
- d) bon esprit et discipline.

(Le Bulletin des Etudes)